

MASTER

MENTION GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL



UNIVERSITÉ
PAUL VALÉRY
MONTPELLIER 3

Parcours Espaces ruraux et développement local

DURÉE

2
ANNÉES



MONTPELLIER FORMATION INITIALE



FORMATION CONTINUE



VAE



39193



328096

Le Master **Espaces ruraux et développement local** offre aux étudiants une formation approfondie en géographie et aménagement nécessaire à l'exercice des métiers de l'aménagement et du développement local. Il a pour ambition d'apporter sa contribution à l'animation et à la gestion des territoires ruraux dans un but de développement territorial.

Il s'adresse aux étudiants qui se destinent aux métiers liés à la gestion des territoires et leur permet d'exercer dans les secteurs de l'aménagement rural et du développement local, voire d'accéder à certains concours de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique d'État.

L'objectif initial de cette formation vise à donner les compétences nécessaires à de futurs spécialistes et professionnels de l'aménagement rural et du développement local aptes à conduire, dans le contexte national, européen des stratégies en matière de développement local et de gestion de projets.

En deuxième année, les enseignements se professionnalisent nettement. Outre des interventions plus universitaires de droit de l'aménagement, outils de la planification, finances locales, gestion de l'eau et de l'environnement dispensés par des enseignants chercheurs et des professionnels, celle-ci est surtout articulée autour de la pratique du « projet d'aménagement » et du projet professionnel et d'un stage de 6 mois.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Aménagement & Territoires



PORTRAITS
DE DIPLÔMÉS
RÉUSSITES
STAGES
MÉTIER
INSERTION PRO

www.dicopro.univ-montp3.fr

Comprendre les ruralités plurielles et agir pour accompagner les territoires ruraux pour le développement local.

ATOUTS ET COMPÉTENCES CLÉS

- Maîtriser les outils et les méthodes de la recherche et de l'expertise en géographie aménagement,
- Élaborer des stratégies et conduire des projets de développement local,
- Savoir analyser l'organisation globale et la dynamique contemporaine des espaces ruraux, en France, en Europe et dans le monde,
- Prendre en compte les nouvelles politiques territoriales et s'adapter aux nouvelles relations villes/campagnes,
- Mettre en œuvre des outils d'aide à la décision, d'analyse prévisionnelle et de pilotage stratégique dans des démarches territoriales de développement local,
- Maîtriser les finances locales et l'économie des projets,
- Susciter l'intérêt des acteurs locaux dans le développement local,
- Produire des relevés et des observations de terrain, déterminer des enjeux territoriaux et élaborer des stratégies d'interventions et des programmes d'actions,
- Développer une excellente maîtrise de l'écriture et de l'expression orale,
- Savoir analyser, interpréter, synthétiser et faire preuve de réflexion critique,
- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

MASTER

MENTION GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Parcours Espaces ruraux et développement local



UFR 3

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

Composée de 4 départements, Histoire, Géographie-Aménagement, Histoire de l'art et Archéologie, Biologie-Écologie-Environnement, l'UFR 3 offre l'accès à un large panel de métiers dont ceux de l'enseignement et de la recherche.

+ d'infos : ufr3.www.univ-montp3.fr



PUBLIC CIBLE ET PRÉ-REQUIS

LICENCES CONSEILLÉES POUR L'ACCÈS AU M1 :

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire

PRÉ-REQUIS EN TERMES DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES :

- Collecte des documents relatifs à la géographie physique et/ou humaine
- Formalisation des données géographiques (météorologie, topographie, géologie, etc.)
- Interprétation des données caractéristiques d'un territoire en intégrant des données statistiques
- Participation à des projets de développement et de dynamisation de l'espace, y compris dans le secteur du tourisme
- Rédaction des rapports et des notes de synthèse et communication à leur sujet
- Décrire et analyser les modes d'occupation des territoires par les sociétés relevant des grandes aires géoculturelles pour comprendre une problématique géographique
- Identifier, sur les plans spatial, social, économique et culturel, les grands enjeux environnementaux
- Caractériser l'organisation, le fonctionnement et l'interaction de l'environnement et des sociétés à différentes échelles
- Mettre en œuvre les éléments relatifs à la conception, la planification et la programmation liés à une action d'aménagement
- Mobiliser les modèles théoriques et méthodologiques propres à la discipline, statistiques, bibliographiques et cartographiques ainsi que les outils d'analyse d'informations à références spatiales (systèmes d'informations géographiques SIG)
- Se servir aisément de la notion d'échelle
- Réaliser la collecte raisonnée de données de terrain en utilisant les outils de l'enquête (élaboration et dépouillement de schémas d'entretiens approfondis et de questionnaires)
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Prendre du recul face à une situation
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Comprendre au moins une langue étrangère et s'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit dans cette langue
- Pour les candidats non francophones, le niveau de français C1 est requis



4 SEMESTRES



120 CRÉDITS AU TOTAL
30 ECTS PAR SEMESTRE

M1
MASTER 1

SEMESTRE 1

DÉVELOPPEMENT RURAL / DÉVELOPPEMENT LOCAL ■ 10 ECTS | 48H

Les grands enjeux du développement rural (24h) | Patrimoine, environnement et développement local (24h)

OUTILS DE L'AMÉNAGEMENT RURAL ■ 9 ECTS | 90H

Cartographie, SIG et productions graphiques (30h) | Méthodologie de l'enquête en développement local (30h) | Statistiques multivariées (30h)

TERRITOIRES, AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT ■ 2 ECTS | 30H

LES FONDAMENTAUX DE L'AMÉNAGEMENT RURAL ■ 6 ECTS | 60H

Aménagement rural réglementaire et institutionnel (24h) | Droit rural, aménagement et développement local (26h) | Méthodologie du diagnostic territorial (10h)

LANGUE VIVANTE ■ 3 ECTS | 20H

SEMESTRE 2

ATELIER DE PROJET DÉVELOPPEMENT LOCAL ■ 6 ECTS | 80H

STAGE ENCADRÉ : 14 SEMAINES ■ 24 ECTS

2022 - 2023

Tous bacs confondus



Effectifs de la mention
27



Taux de réussite de la mention
85,2%

M2
MASTER 2

SEMESTRE 3

DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ ET DURABLE DES TERRITOIRES ■ 2 ECTS | 30H

LES INSTRUMENTS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ■ 9 ECTS | 100H

Gestion de l'eau et de l'environnement (30h) | Politiques de développement rural et local (30h) | Procédures techniques, financières et administratives (40h)

CARTOGRAPHIE ET SIG APPLIQUÉS AU DÉVELOPPEMENT RURAL ■ 5 ECTS | 50H

ATELIER DE PROJET DÉVELOPPEMENT RURAL ET DÉVELOPPEMENT LOCAL ■ 9 ECTS | 82H

ATELIER DE RECHERCHE : PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODES ■ 2 ECTS | 20H

LANGUE VIVANTE ■ 3 ECTS | 20H

SEMESTRE 4

STAGE ENCADRÉ : 24 SEMAINES ■ 30 ECTS

2022 - 2023

Tous bacs confondus



Effectifs de la mention
36



Taux de réussite de la mention
94,4%



Retrouvez le détail des formations sur le portail de l'offre de formation de l'université

www.univ-montp3.fr
rubrique «Offre de formation»
ou en scannant ce QR code

CONDITIONS D'ACCÈS



D'INFOS

■ EN MASTER 1 :

Cette formation est ouverte à la candidature des étudiants titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle. L'admission en M1 dépend des capacités d'accueil fixées par l'université et est subordonnée à l'examen du dossier du candidat par le jury de sélection de la formation.

Tout étudiant souhaitant candidater en M1, y compris ceux ajournés à la première année de Master, doit déposer son dossier de candidature sur la plateforme de recrutement et de candidature **MonMaster**.

■ EN MASTER 2 :

Cette formation est ouverte de plein droit aux étudiants de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 titulaires du M1 parcours Espaces ruraux et développement local.

Tous les autres étudiants souhaitant intégrer ce parcours du M2 doivent candidater sur le portail **eCandidat** de l'université.

■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES :

Pour les étudiants de nationalité étrangère (hors UE et pays assimilés) et titulaires de diplômes étrangers :
mobilite.individuelle@univ-montp3.fr

■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION CONTINUE (SAFCO) :

Pour les professionnels en activité et les demandeurs d'emploi en reprise d'études et en démarche de VAP :
ufr3.fc@univ-montp3.fr | 04 67 14 55 89

Pour une demande de VAE : vae@univ-montp3.fr

ET APRÈS LE MASTER...

L'obtention du Master Espaces ruraux et développement local a pour vocation de déboucher directement sur la vie active.

Toutefois, il permet également l'inscription en thèse de doctorat Géographie / Aménagement (selon dispositions de l'École Doctorale d'accueil).

Les étudiants peuvent aussi s'inscrire à la préparation du concours de l'agrégation.

MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

chargé de mission ou d'études, coordinateur de conception, agent de développement de projets, ingénieur territorial.....exerçant en bureaux d'études, agences de développement, agences internationales, ONG, associations de développement, collectivités territoriales, services de l'État, sociétés d'ingénierie, chambres consulaires, EPCI, Poles ruraux, PETR, organismes paritaires, syndicats de gestion et de défense, syndicats de gestions de bassin versants, ...

CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

concours du CNRS, concours de l'ONF, collectivités territoriales...

CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE* 30 MOIS APRÈS

L'OBTENTION DU DIPLÔME

*Nombre de diplômés en emploi (salariés, professions libérales...) parmi les diplômés en emploi ou en recherche d'emploi (enquête réalisée auprès de l'ensemble de la promotion 2020)



+ d'infos : ove.univ-montp3.fr

BIEN S'INFORMER POUR MIEUX S'ORIENTER



DOCUMENTATION

sur les formations, les métiers, les débouchés, les concours...

ATELIERS ET CONFÉRENCES

dès la L1 sur les thématiques de l'orientation et de l'insertion professionnelle

ACCOMPAGNEMENT

aide à la réussite, suivi et conseils en orientation par des professionnels

+ d'infos : scuio-univ-montp3.centredoc.fr

EXPLOREZ LES POSSIBLES

Ajoutez de la valeur à votre parcours d'études par :



LES STAGES FACULTATIFS

en valorisant vos études par l'expérience professionnelle
emploistage@univ-montp3.fr



LA CÉSURE

pour choisir d'interrompre vos études pendant une année
scuio@univ-montp3.fr



LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

et décider de poursuivre vos études à l'étranger dès la L2
mobilite.individuelle@univ-montp3.fr

Université Paul-Valéry Montpellier 3
www.univ-montp3.fr

RESPONSABLES DE LA FORMATION

M. Pascal Chevalier
pascal.chevalier@univ-montp3.fr

M. Marc Dedeire
marc.dedeire@univ-montp3.fr

M. Stéphane Ghiotti
stephane.ghiotti@univ-montp3.fr

DÉPARTEMENT GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT

Secrétariat pédagogique :
Bât. C - Bureau 04A
04 67 14 24 37
m.geo.ufr3@univ-montp3.fr

SCUIO-IP

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE
D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET
D'INSERTION PROFESSIONNELLE
04 67 14 26 11
scuio@univ-montp3.fr

SAFCO

SERVICE DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA
FORMATION CONTINUE
04 67 14 55 55
safco@univ-montp3.fr

